

Mesdames, Messieurs les Présidents de clubs

5 grammes de plumes, des tonnes d'émotion.

> Le Président FCH / KL / 2018 – 380bis

> > Saint-Ouen, le 4 mai 2018

Mesdames, Messieurs les Présidents,

L'Assemblée Générale de la Fédération Française de Badminton vient de décider à la majorité une augmentation de la participation des licenciés à la vie fédérale.

Celle-ci est la première depuis 5 ans.

Elle se traduira par une augmentation de la licence fédérale de 1 € la saison prochaine (0,50 pour les moins de 9 ans). L'inflation depuis la dernière augmentation du montant de la licence a été de 2,8 %.: concrètement la licence à la rentrée prochaine restera moins élevée en euros constant qu'elle ne l'était en 2013!

Elle se traduira également par une participation de 2 € pour les compétiteurs à l'inscription à chaque tournoi adulte. Seront donc exclus de ce dispositif, les tournois jeunes, les championnats (départementaux, régionaux et nationaux), les compétitions Promobad dont nous souhaitons garder une accessibilité maximale et les compétitions interclubs.

Je souhaite, par ce courrier, donner plus de détails concernant cette augmentation qui a pour objectifs principaux de donner plus de services à l'ensemble de nos adhérents d'une part, et accentuer les moyens du badminton français de haut niveau en vue des défis olympiques d'autre part.

9-11 avenue Michelet 93583 Saint-Ouen Cedex T 01 49 45 07 07 F 01 49 45 18 71 ffbad@ffbad.org

Délégataire en vertu de l'arrêté Ministériel n° VJSV1700226A
le 31 décembre 2016
Affiliée au Comité
National Olympique
et Sportif Français,
Membre de la Badminton
World fédération
Affiliée au Comité
Paralympique
et Sportif Français

# UN PROJET AMBITIEUX AU SERVICE DES LICENCIES ET DES STRUCTURES

La consommation du sport est aujourd'hui en pleine mutation. Le licencié réclame légitimement plus de services, d'informations et d'aides à sa pratique. Ces services sont donc essentiels afin de fidéliser les licenciés dans nos structures, créer un esprit d'appartenance à la famille badminton et séduire de nouveaux pratiquants.

C'est une stratégie numérique d'envergure qui va être développée :

www.ffbad.org



5 grammes de plumes, des tonnes d'émotion.

- o Consolider l'intranet Poona avec la prise en compte de nouvelles données
- Créer un « espace licencié » dans lequel le licencié trouvera les informations le concernant (sa licence, son classement, ses statistiques, des conseils personnalisés selon son profil, des documents utiles) avec un accès simple et intuitif.
- Mettre à disposition gracieusement un logiciel de gestion de compétitions moderne et performant pour les organisateurs de tournois
- Proposer à nos clubs une gestion facilitée de leur structure (gestion des licences, des campagnes courriels et SMS, outil de comptabilité, site internet, paiement en ligne...)

Il nous semble primordial de développer cette stratégie afin de rattraper le retard accumulé par la fédération ces dernières années.

#### UN NOUVEL ELAN POUR LA PERFORMANCE

Pour « gagner des médailles », le projet de performance fédéral doit être renforcé à tous ses étages. Un investissement est nécessaire sur le programme d'excellence pour réussir 2020 et 2024 comme sur le programme d'accession à Haut Niveau pour rester compétitif au-delà de 2024 et léguer un héritage de performance.

## Le programme d'excellence pour le projet olympique et paralympique

## Le programme d'accès au haut-niveau

Un appui financier renforcé en direction du territoire est nécessaire pour :

- Les clubs Avenir
- Des pôles espoirs plus nombreux

### Une aide à la structuration renforcée

La fédération poursuit son effort d'aide à la structuration des territoires et souhaite renforcer son accompagnement en termes de **formation** et de **professionnalisation** levier du projet fédéral.

D'autres mesures seront opérationnelles prochainement afin d'offrir une aide efficace à l'ensemble des structures :

- La création d'un centre ressources fédéral sur l'emploi permettra un appui fort de la FFBaD aux employeurs dans leurs démarches et la gestion quotidienne.
- Un appui renforcé aux ligues et leurs territoires au travers des cadres techniques,
- Des mesures pour le développement par la création d'outils et le partage des bonnes pratiques en mobilisant le réseau des agents de développement,
- Un soutien financier via des appels à projets,
- La mise en place d'une FOAD (formation à distance) pour les dirigeants avec des tutoriels et la déclinaison d'un guide du bénévole à travers une

9-11 avenue Michelet 93583 Saint-Ouen Cedex T 01 49 45 07 07 F 01 49 45 18 71 ffbad@ffbad.org

Délégataire en vertu de l'arrêté Ministériel n° VJSV1700226A le 31 décembre 2016 Affiliée au Comité National Olympique et Sportif Français, Membre de la Badminton World fédération Affiliée au Comité Paralympique et Sportif Français



- centaine de fiches répondant à des questions sur la vie associative en générale et au badminton en particulier.
- Renforcer l'accompagnement et la présence de Formabad dans les formations de dirigeants proposées dans les territoires comme « Les fondamentaux de la fonction d'Employeur et de Gestion du Personnel »

#### UN BADMINTON AU COEUR DE LA SOCIETE

Fédération Française de Badminton

5 grammes de plumes, des tonnes d'émotion. Fidèle au projet fédéral engagé en 2017, la FFBaD souhaite également la poursuite de ses engagements sociaux et sociétaux dans la citoyenneté. Ces enjeux au cœur des valeurs du monde associatif doivent également être sources de nouveaux pratiquants, de pérennisation d'emplois et d'aides financières complémentaires.

Plusieurs dispositifs sont en cours de déploiement sur le territoire :

- l'accueil des publics en situation de handicap
- le développement de la pratique chez les seniors,
- la promotion de la pratique dans territoires ruraux et les quartiers dits QPV (quartiers prioritaires de la politique de la ville),
- l'accessibilité pour le plus grand nombre avec l'expérimentation de pratiques en extérieur.
- l'engagement vers un sport responsable, notamment par le label ECOBaD, en accompagnant les acteurs du badminton sur le chemin de l'exemplarité.

La conquête de nouveaux publics, de nouveaux territoires et de nouvelles pratiques implique des moyens démultipliés et une indispensable valorisation des pratiques mises en œuvre sur le territoire.

Alors oui, l'Assemblée Générale a voté une augmentation des moyens fédéraux dont la majeure partie est d'ailleurs directement redistribuée vers les territoires et les licenciés. Il n'est jamais agréable pour personne d'avoir à mettre la main à la poche, même lorsqu'il s'agit de financer des mesures que l'on approuve.

Nous avons une passion partagée pour le badminton fédéré : je vous remercie de la confiance que vous m'avez accordée, confiance que j'essaie d'honorer du mieux que je peux.

Très cordialement.

le président de la Fédération Française de Badminton,

9-11 avenue Michelet 93583 Saint-Ouen Cedex T 01 49 45 07 07 F 01 49 45 18 71 ffbad@ffbad.org

Délégataire en vertu de l'arrêté Ministériel n° VJSV1700226A
le 31 décembre 2016
Affiliée au Comité
National Olympique
et Sportif Français,
Membre de la Badminton
World fédération
Affiliée au Comité
Paralympique
et Sportif Français

Florent CHAYET

P.S: Vous pouvez trouver des précisions pratiques sur cette décision via le lien <a href="http://www.ffbad.org/la-ffbad/foire-aux-questions/f-a-q-decisions-aq-avril-2018">http://www.ffbad.org/la-ffbad/foire-aux-questions/f-a-q-decisions-aq-avril-2018</a>